



ASIGOS CONSEIL INTERCOMMUNAL

Extrait du procès-verbal

Séance du 26 avril 2023

Présidence : Jean-Claude Pisani

Le Conseil intercommunal de l'ASIGOS

- Vu le préavis N° 2/2023 adopté par le Comité de direction le 2 mars 2023 sur les comptes 2022
- Ouï le rapport de la COGEF,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

- **D'approuver les comptes de l'ASIGOS** pour l'année 2022 présentant un excédent de charges de CHF 3'187'831,48.
- De donner décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2022.

Ainsi délibéré en séance le 26 avril 2023

le Président

la secrétaire

Jean-Claude Pisani

Manuela Kaufmann

Avis affiché le 2 mai 2023